

# « Agir ensemble pour la langue française dans les milieux professionnels »

Déclaration du RAPF  
à l'issue de sa réunion des 6 et 7 décembre 2012

Considérant les valeurs inscrites dans la Charte des associations professionnelles francophones, les membres du RAPF réaffirment leur engagement et se donnent les objectifs suivants :

- Diffuser et partager, en langue française, les savoirs techniques et professionnels visant à développer les compétences, conformément aux normes internationales et à l'éthique, dans le respect de l'égalité des genres,
- Exercer une influence et assurer une présence active dans les organisations internationales, visant en particulier la promotion de l'excellence et de l'innovation francophones,
- Soutenir le développement et la mise en œuvre d'outils permettant aux professionnels francophones d'agir aux niveaux international, régional et national,
- Œuvrer pour que la langue française prenne toute sa place dans les milieux professionnels et favoriser les partenariats avec d'autres espaces géoculturels, par exemple d'origine latine, afin de préserver la diversité linguistique,
- Développer des synergies transversales et des collaborations interprofessionnelles au sein du RAPF, en s'appuyant sur les réseaux de ses membres.

Afin d'atteindre ces objectifs, le RAPF a défini un plan d'actions qu'il mettra en œuvre dès 2013. Un événement axé sur les enjeux de la formation professionnelle sera organisé en 2013. Des études techniques seront réalisées sur des thématiques communes : traduction, financement de projets, formation initiale et continue, etc.

A l'ensemble des actions du RAPF sera associé un logo qui sera présenté en mars 2013.

Les membres du RAPF se réjouissent de la signature de la Charte des associations professionnelles francophones par la Conférence internationale des Ordres de Pharmaciens francophones (CIOPF).



ASSOCIATION DU NOTARIAT FRANCOPHONE



SIDIEF  
SECRÉTARIAT INTERNATIONAL DES INFIRMIÈRES  
ET INFIRMIERS DE L'ESPACE FRANCOPHONE

